

N° 171

# SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1990-1991

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 13 décembre 1990.

## PROPOSITION DE LOI

*tendant à modifier la loi n° 82-471 du 7 juin 1982  
relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger,*

PRÉSENTÉE

Par MM. Jean-Pierre BAYLE, Guy PENNE, Pierre BIARNES  
et les membres du groupe socialiste et apparentés,

**Sénateurs.**

(Renvoyée à la commission des Lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le Règlement.)

## EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

Depuis la publication de la loi n° 90-384 du 10 mai 1990 portant délimitation des circonscriptions électorales du C.S.F.E. un certain nombre de modifications sont intervenues :

- la R.D.A. n'existe plus ;
- le Yémen constitue un seul Etat ;
- la Namibie a accédé à l'indépendance ;
- Brunei avait été omis.

Il convient donc de tirer les conclusions de cette évolution dans le découpage des circonscriptions électorales concernées :

- les cinq anciens landers de R.D.A. sont rattachés à la circonscription électorale de Berlin et la R.D.A. est retirée de la circonscription électorale de Vienne ;

- le Yémen du Nord et le Yémen du Sud sont remplacés par le Yémen ;

- la Namibie est rattachée à la circonscription électorale de Naïrobi ;

- Brunei est rattaché à la circonscription électorale de Bangkok.

Telles sont les raisons pour lesquelles il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir adopter la présente proposition de loi.

### Article unique.

Le tableau numéro 2 annexé à l'article 3 de la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 et portant délimitation des circonscriptions électorales, de leurs chefs-lieux et du nombre de sièges à pourvoir dans chacune d'elles pour l'élection des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger, est modifié comme suit :

### **Circonscriptions électorales :**

#### *Europe*

##### *R.F.A.*

- Troisième circonscription : circonscription consulaire de Berlin.
- Autriche, Hongrie, Yougoslavie, Tchécoslovaquie, Roumanie, Bulgarie, Albanie, Pologne, U.R.S.S.

#### *Asie et Levant :*

- Arabie saoudite, Bahrein, Emirats Arabes Unis, Koweït, Oman, Qatar, Yémen.
- Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam.

#### *Afrique :*

- Kenya, Angola, Botswana, Malawi, Mozambique, Namibie, Ouganda, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.